

LES TPE et l'accès au crédit



Au premier trimestre 2014, l'accès au crédit des PME s'améliore légèrement selon l'enquête trimestrielle de la Banque de France. Le ministre de l'économie a pourtant demandé récemment aux banques françaises de s'engager encore plus pour l'accès des PME-TPE au crédit et en particulier au crédit de trésorerie. Grâce à votre participation à l'enquête conjointe FCGA-Banque de France, l'accès au crédit des TPE a pu être mesuré pour la première fois. Résultats...

■ Au premier trimestre 2014, 10 % des TPE ont demandé un crédit de trésorerie. 61 % d'entre elles obtiennent totalement ou en grande partie le crédit souhaité.

■ La demande de crédits d'investissement est plus faible pour les TPE (10 %) que pour les PME (19 %). L'accès des TPE à ces crédits est largement satisfait : 84 % reçoivent en totalité ou en grande partie les financements souhaités.

■ 9 % des TPE déclarent avoir été confrontées à de nouvelles exigences de leur banque en matière de garanties.



61% des demandes de crédits de trésorerie des TPE satisfaites en totalité ou en grande partie

